

PV
3^{ème} Assemblée Générale de la CFVBS
2009 - 2010

Samedi 3 juillet 2010

Lieu de la réunion : FLORIMONT 9 place Marcel Paul 75014 PARIS

Présents CFVBS :

Michel IRDEL : Directeur Sportif

Caroline RICHARD : Directrice Sportive Adjointe

Patrick WAELPUT : Secrétaire.

Cédric TAHON : Trésorier

Xavier BERTHET : Commission Beach volley et site

Clubs présents :

ASS Bordeaux : Christophe LAPOULE et Sylvain PLANTEY

SOS Ronchin : Christelle et Thomas DENNETIERE, Julien MOVILLARD et Mathilde REGENT

CSSM Paris : Thathila SIEP, Mickaël DIJOUX et Grégoire ANNAS

AS Toulouse : Bruno ZANAEDI et Claire BERRANGER

OS Versailles : Vincent LOUIS et Adélaïde GAUDIN

ASCSS Mulhouse : Rudolph PEPIN et Yannick KRUTH

CSS Rennes : Fabien SAUVAGET et Jean-Jacques BRESTIN

CSS Nantes : Philippe LEBRETON

CCS Sevres-Anxaumont : Damien MIGNOT et Christophe TOUCHAIS

ASS Lyon : Olivier MONIN

Club Non excusé :

Néant

Ouverture de la séance à 10h10 :

Michel IRDEL, Directeur Sportif, s'excuse auprès des clubs présents de l'accès tardif à la salle Florimont. En effet, Caroline RICHARD, qui a les clés de la salle, est arrivée en retard ce matin à cause des bouchons gigantesques dans Paris. Normalement nous devons faire cette assemblée générale au siège de la FFH, rue des Lumières à Paris, mais aucune salle n'est disponible. Nous remercions donc Caroline de nous avoir mis à disposition cette salle.

1) **Appel nominatif des représentants des clubs et des dirigeants:**

Les dix clubs représentés (voir ci-dessus les clubs présents). Le Directeur Sportif remercie les membres des clubs et les membres de la CFVBS de leur présence.

2) **Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale en juin 2009 à Paris :**

Résultats des votes : zéro voix contre, zéro voix pour vote blanc,
Le Procès Verbal est donc approuvé par la majorité des membres présents.

3) **Mot du Directeur Sportif, Michel IRDEL :**

- Michel IRDEL est très satisfait de la composition du bureau de la CFVBS de l'année 2009 – 2010. Des nouveaux membres sont entrés et la CFVBS totalise en tout douze membres. Patrick WAELPUT est devenu Secrétaire, Cédric TAHON est désormais trésorier à la place de David HOLMES démissionnaire et Vincent LOUIS est Trésorier adjoint.
- Bonne nouvelle de la part de la FFH, Melle Emily MARTINEAU est déléguée de la FFH de Volley-Ball. Michel IRDEL peut enfin solliciter, par son intermédiaire, la FFH en cas de situations importantes sur le Volley-Ball.
- Le directeur Sportif explique que la CFVBS a énormément de travail durant l'année : six procès-verbaux, cinq News, plus 10 000 kms de déplacements, quatre heures de travail en moyenne par semaine.
- Au niveau International, suite à l'affaire entre ICSD/EDSO – FFH, les EDF de tous les sports sont actuellement suspendus de compétitions internationales, car le Président de la FFH n'est pas sourd. Si le problème de la suspension n'est toujours pas résolu et si les deux parties ne trouvent pas un accord commun, le Directeur Sportif ne continuerait plus à travailler au sein de la CFVBS car ce serait inutile... Pour l'instant, il attend la tournure de cette affaire...

4) **Rapport moral de la commission masculine par Michel IRDEL :**

- Les résultats au niveau de toutes les phases finales sont très satisfaisants : Coupe de France à BORDEAUX, Championnat Interrégional à VERSAILLES et Championnat de France à RONCHIN. Ces phases ont été tous bien organisées et très réussies. C'est seulement dommage qu'il y avait peu de spectateurs lors du championnat à VERSAILLES.

Classement lors des championnats :

| clas | Championnat de France N1 | clas | Championnat de France N2 | clas | Coupe de France | clas | Championnat Interrégional |
|------|--------------------------|------|--------------------------|------|-----------------|------|---------------------------|
| 1er | VERSAILLES A | 1er | MULHOUSE | 1er | BORDEAUX | 1er | VERSAILLES A |
| 2 | BORDEAUX | 2 | RENNES | 2 | VERSAILLES A | 2 | BORDEAUX |
| 3 | RONCHIN | 3 | VERSAILLES B | 3 | SEVRES | 3 | SEVRES |
| 4 | SEVRES | 4 | TOULOUSE | 4 | MULHOUSE | 4 | MULHOUSE |
| 5 | NANTES | | | 5 | RONCHIN | | |
| 6 | PARIS | | | 6 | PARIS | | |
| | | | | 7 | TOULOUSE | | |
| | | | | 8 | VERSAILLES B | | |
| | | | | 9 | NANTES | | |
| | | | | 10 | RENNES (ff) | | |

- La CFVBS a créé d'un Cahier des Charges expérimental pour les phases finales. Ce cahier servira de suivi au club organisateur d'une phase finale, ce dernier devra donc respecter les normes de la CFVBS. En effet, la CFVBS souhaite observer si l'organisation d'un club organisateur est bonne.
- Pendant l'année 2009 – 2010, beaucoup de matchs ont été conclus par forfait (six en tout). Suite à des abus de certains clubs en cas de forfait, la CFVBS va prendre la décision d'attribuer de fortes sanctions afin que chaque club respecte les règles sportives du Volley.
- Le Directeur Sportif signale qu'il y aura beaucoup de changements à faire dans le Règlement Intérieur. La CFVBS informera aux membres ces changements lors de la prochaine Table ronde en septembre prochain.
- Michel IRDEL informe que les feuilles de matchs seront innovées. Il projette un exemplaire sur écran aux clubs présents. Xavier BEHNERT les mettra en ligne dans le site donc chaque club pourra les imprimer.

5) Rapport moral de la commission féminine par Caroline RICHARD :

- Comme pour les équipes masculines, les phases finales féminines se sont très bien déroulées.

| Class. | Championnat de France 4 X 4 | Class. | Championnat de France 6 X 6 | Class. | Coupe de France |
|--------|--------------------------------|--------|--------------------------------|--------|-----------------|
| 1er | PARIS | 1er | TOULOUSE | 1er | TOULOUSE |
| 2 | RONCHIN | 2 | RONCHIN | 2 | RONCHIN |
| 3 | TOULOUSE | 3 | PARIS | 3 | VERSAILLES |
| 4 | VERSAILLES | 4 | VERSAILLES | 4 | PARIS |

- Toutes les volleyeuses ont bien respecté les consignes dans l'ensemble des compétitions.

6) Rapport de Beach Volley par Xavier BEHNERT :

Xavier BEHNERT projette le tableau suivant sur écran :

- Sous Commission Beach Volley :
(?) : Co-responsable, compétitions internationales
Xavier BEHNERT : Co-responsable, compétitions nationales
Sébastien BIRONNEAU et Olivier PILARD : entraîneurs nationaux
- Championnat national 2010 :
19 juin 2010 au Stage Louis Lumière à PARIS : il y avait sept paires masculines dont Bruno et Xavier qui sont Champions 2010 et cinq paires féminines dont Laura et Sonia qui sont Championnes 2010.
- Activités en 2010 – 2011 :
Juin 2011 à TOULOUSE
Septembre 2011 à PARIS
Etude sur la possibilité de matchs avec des non licenciés
- Activités internationales :
Championnat du monde : 29 août au 4 septembre 2010 à Tel Aviv (ISRAËL)
Championnat d'Europe : 14 au 19 août 2011 à Cadiz (ESPAGNE)
Deaflympic : 31 juillet au 13 août 2013 à Athènes (GRECE)

7) Bilan de l'Equipe de France Homme par Michel IRDEL :

Les garçons de l'Equipe de France ont beaucoup travaillé lors des stages. Ils arrivent à atteindre des hauts niveaux et ils sont très compétitifs grâce aux deux entraîneurs Dominique et Bertrand.

- Stages en 2009-2010 :

| | | | |
|-------------------|-------------|--------------------------------|-------|
| 26 septembre 2009 | à GENERAC | France vs Nîmes (R1) | 0 à 3 |
| 19 décembre 2009 | à PLUVIGNER | France vs Belgique | 3 à 1 |
| 6 mars 2010 | à ORSAY | France vs Orsay (R2) | 1 à 3 |
| 26 juin 2010 | à POITIERS | France vs Sélection Vienne (R) | 0 à 3 |

- Stages en 2010-2011 :
En septembre 2010 : à RENNES
En décembre 2010 : en SUISSE à GENEVE ou en BELGIQUE
- Début février 2010, Michel IRDEL a reçu une invitation par la Fédération Belge représenté par Mr NICO, Directeur Sportif de la Belgique. Elle nous a proposé de faire un match amical au niveau international, les 13 et 14 mai 2010. Après réflexion, le DS leur a répondu avec regret qu'il n'était pas possible d'aller en Belgique à cause de planning surchargé (deux phases finales en 2010).
- Places de plus en plus chères :
Les stages coûtent réellement cher. Pour chaque stage, les organisateurs essayent toujours de chercher des moyens moins coûteux et d'avoir certaines choses gratuitement. Ils recherchent toujours des sponsors, de

même le Directeur Sportif se bat toujours pour avoir des subventions uniquement pour ces stages.

- Championnat d'Europe en mai 2011 en TURQUIE :
Ce championnat est prévu dans le planning de l'Equipe de France Homme qui s'est déjà inscrit. Mais comme l'EDF est suspendue par l'EDSO et l'ICSD, le DS ne sait toujours pas si l'EDF pourra y participer ou pas. Il attend toujours la réponse.

Michel IRDEL propose de décaler l'ordre du jour car il sera bientôt midi. Xavier BEHNERT, qui doit s'absenter l'après-midi, montre le site internet, la charte, et les feuilles de matchs.

8) Site internet et charte graphique par Xavier BEHNERT :

- Web CFVBS :
Xavier BEHNERT est Webmaster et Elodie est Webdesigner. Ils sont chargés de rendre le site Web plus pratique et convivial pour une meilleure transmission de l'information du Volley français sourd à travers la France, voire l'international.
Des nouveautés : les résultats des matchs (équipes jouant à domicile, avant 20h le dimanche) et les affiches des matchs (vignette dans la page d'accueil).
Concernant les projets, quelques éléments nouveaux : vidéos avec texte, un seul contact pour la CFVBS, contact des clubs via le site, page de don, page de sensibilisation (invitation d'une EDF), joueurs (avec audiogramme non accessible au public).
- Charte Graphique :
Xavier BEHNERT explique que la FFH a changé de logo et a proposé une nouvelle charte à suivre : affiches, textiles, publication, internet, supports terrain, etc.
Pour la réalisation des affiches des phases finales (Championnat de France, championnat Interrégional, Coupe de France) ainsi pour le Beach Volley CFVBS et les tournois 3 x 3 CFVBS, chaque club organisateur de la phase finale doit impérativement envoyer à Xavier, responsable de le Charte graphique, le programme avec les événements importants, dates et lieux, au moins trois mois à l'avance. Xavier réalisera lui-même les affiches selon la charte.
- Feuilles des matchs :
Xavier BEHNERT projette sur écran la nouvelle maquette des feuilles de matchs avec le logo de la FFH. L'ancienne maquette avec le logo de la FFSS est supprimée. Cette nouvelles feuilles de matchs se trouvent dans le site de CFVBS, donc chaque club peut les imprimer.

Pause midi

9) **Bilan de l'Equipe de France Femme par Caroline RICHARD :**

- Stages en 2009-2010 :

| | | | |
|-----------------|---------|----------------------------|-------|
| 11 juillet 2009 | à ANJOU | France vs St Sylvain Anjou | 0 à 3 |
| 26 juin 2010 | à PARIS | France vs SNCParis | 0 à 2 |

- Stages en 2010-2011 :
18 septembre 2010 : à ANGERS

10) **Bilan financier par Cédric TAHON :**

| BILAN2009 | | | |
|-----------------------|-------------------|------------------------|-------------------|
| Charges | | Produits | |
| Fonctionnement | 589,89 € | Subventions | 17000,00 € |
| Développement | 6257,87 € | Engagement | 880,00 € |
| Haut Niveau | 10187,98 € | Sanctions | 603,50 € |
| | | Remboursement | 152,40 € |
| | | Candidature | 150,00 € |
| Totaux Charges | 17035,74 € | Totaux Produits | 18485,40 € |

| BILAN du JANVIER au JUIN 2010 | | | |
|--------------------------------------|-------------------|------------------------|-------------------|
| Charges | | Produits | |
| Fonctionnement | 675,13 € | Subventions | 12000,00 € |
| Développement | 6908,47 € | Engagement | |
| Haut Niveau | 2428,40 € | Sanctions | 1318,50 € |
| | | Remboursement | 62,00 € |
| | | | |
| Totaux Charges | 10012,00 € | Totaux Produits | 13500,50 € |

| SANCTION | | Janvier au Juin 2010 | | |
|-----------------|-----------------|-----------------------------|------------------|----------------------|
| RENNES | 563,50 € | 37,11% | VERSAILLES | 87,00 € 5,73% |
| NANTES | 234,00 € | 15,41% | CLERMONT-F. | 66,00 € 4,35% |
| PARIS | 200,00 € | 13,17% | RONCHIN | 35,00 € 2,30% |
| BORDEAUX | 177,00 € | 11,66% | TOULOUSE | 0,00 € 0% |
| SEVRES-ANXA | 156,00 € | 10,27% | MULHOUSE | 0,00 € 0% |
| Total : | | | 1518,50 € | |

11) Cahier des Charges et Mutation par Patrick WAELPUT :

Patrick WAELPUT explique concernant les candidatures pour les phases finales du Championnat de France, Championnat Interrégional et Coupe de France, les clubs candidats doivent nous renvoyer le dossier de cahier des charges. La CFVBS pourra ensuite juger ces cahiers de charges et élire par la suite un club organisateur parmi ces candidatures. Il rappelle que le cahier des charges doit être impérativement rempli.

Pour la mutation, la CFVBS aimerait connaître à l'avance les noms des joueurs mutés avant le début des championnats. Il suffit simplement de remplir la feuille prévue à cet effet et de la renvoyer à la CFVBS.

12) Organigramme et présentation des nouveaux membres:

Michel IRDEL projette sur écran l'organigramme des membres de la CFVBS avec leur rôle au sein de la CFVBS :

Michel IRDEL : Représentant de la CFVBS à la FFH
Affaires internationales
Responsable de la division Homme
Gestion Equipe de France Homme

Caroline RICHARD : Responsable de la division Femme

Cédric TAHON : Trésorier
Représentant Beach Volley H et F

Vincent LOUIS : Trésorier Adjoint
Conseiller

Patrice WAELPUT : Responsable Administratif
Secrétaire de Séance

Xavier BENEHRT : Représentant Beach Volley H et F
Webmaster
Représentant des joueurs

Elodie LEMESLE : Design du site
Affichage

Dominique RAFFENEAU : Représentant EDF Homme
Entraîneur EDF Homme

Bertrand BOULLENGER : Entraîneur Adjoint EDF Homme

Damien MIGNOT : Press-Book EDF Homme

Ludovic PORTIER : Responsable de la remise à niveau Femme

Lisa PARFAIT : Préparatrice Physique

13) Formule des Championnats selon le nombre de clubs:

Le Directeur Sportif informe, que chaque année, le nombre des équipes dans le championnat de France n'est toujours pas connu. Par précaution, il signale le cas suivant au niveau national ou challenge suivant le nombre de clubs :

- si 10 équipes ou plus : il y aura National 1 et National 2
- si 5 à 9 équipes : il y aura qu'un seul National
- si de moins de 5 équipes : ce sera en Challenge

14) Listes des clubs candidats pour l'organisation des phases finales saison 2011 pour le cahier des charges:

| | | | | |
|---------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|---------------------------|----------------------|
| Championnat | Championnat | Championnat | Coupe | Tournoi |
| de France 4 x 4 15 janvier 2011 | de France 6 x 6 2 avril 2011 | Interrégional 9 avril 2011 | de France 12/13 mars11 | 3 x 3 4 juin 2011 |
| RONCHIN | VERSAILLES | MULHOUSE | TOULOUSE | VERSAILLES |
| TOULOUSE | SEVRES | SEVRES | LYON | MULHOUSE |
| | TOULOUSE | LYON | RENNES | |
| | LYON | RONCHIN | | |

15) Tirage au sort et préparation du calendrier 2010 – 2011 :

La CFVBS projette des tableaux sur écran pour toutes les équipes qualifiées pour l'année 2010–2011.

Pour National Homme, neuf équipes se sont engagées, il y aura donc un seul National.

Pour les femmes en National 4X4, cinq équipes sont présentes mais à la dernière minute, Claire BERRANGER signale que TOULOUSE préfère se retirer à cause des frais de déplacements. Le DS accepte sa proposition et il y aura donc que quatre équipes au lieu de cinq.

Pour les femmes en National 6x6, 4 équipes sont présentes.

Pour Interrégional, il y aura quatre zones.

Une remarque : il n'y a qu'une seule équipe dans la zone Nord-Est : MULHOUSE.

Les trois clubs PARIS, VERSAILLES et RONCHIN demandent si l'un des trois peut participer dans la Zone Nord-Est.

Le DS demande au club de MULHOUSE son avis, ce dernier est d'accord.

Après une discussion de cinq minutes entre les membres de CFVBS, une décision est prise. Le club de RONCHIN est écarté tout de suite car il est le plus éloigné géographiquement (frais de déplacement plus coûteux). Les deux clubs restants, VERSAILLES et PARIS sont tirés au sort. Suite au tirage, c'est le club de PARIS qui entre dans la Zone Nord-Est.

| | | | | |
|---------------------------------|----------------------------------|----------------------------|-----------------------|---------------------------------|
| National Femme 4 x 4 | Nationale Femme 6 x 6 | Nationale Homme | Zone : | Interrégionale Homme |
| PARIS | PARIS | VERSAILLES A | | VERSAILLES A |
| RONCHIN A | RONCHIN | BORDEAUX | Nord | RONCHIN |
| VERSAILLES | TOULOUSE | SEVRES | | VERSAILLES B |
| RONCHIN B | VERSAILLES | RONCHIN | Ouest | SEVRES |
| | | MULHOUSE | | RENNES |
| | | RENNES | Sud- Ouest | BORDEAUX |
| | | PARIS | | TOULOUSE |
| | | TOULOUSE | Nord- Est | PARIS |
| | | VERSAILLES B | | MULHOUSE |

16) **Calendrier national 2010 – 2011 par Michel IRDEL :**

| Date et lieu | | Championnat France | 4 x 4 | Femme |
|--|----|------------------------|-------|------------------------|
| 9 octobre 2010 Ronchin A | 1 | RONCHIN A | vs | VERSAILLES |
| | 2 | RONCHIN B | vs | TOULOUSE * |
| | 3 | RONCHIN A | vs | RONCHIN B |
| | 4 | TOULOUSE * | vs | VERSAILLES |
| 30 octobre 2010 Versailles | 5 | VERSAILLES | vs | RONCHIN B |
| | 6 | PARIS | vs | TOULOUSE * |
| | 7 | VERSAILLES | vs | TOULOUSE * |
| | 8 | PARIS | vs | RONCHIN B |
| 13 novembre 2010 Ronchin B | 9 | RONCHIN B | vs | PARIS |
| | 10 | RONCHIN A | vs | TOULOUSE * |
| | 11 | RONCHIN B | vs | TOULOUSE * |
| | 12 | RONCHIN A | vs | PARIS |
| 27 novembre 2010 Toulouse * (CFVBS étudiera le lieu) | 13 | TOULOUSE * | vs | PARIS |
| | 14 | VERSAILLES | vs | RONCHIN A |
| | 15 | TOULOUSE * | vs | RONCHIN A |
| | 16 | VERSAILLES | vs | PARIS |
| 11 décembre 2010 Paris | 17 | PARIS | vs | RONCHIN A |
| | 18 | RONCHIN B | vs | VERSAILLES |
| | 19 | PARIS | vs | VERSAILLES |
| | 20 | RONCHIN B | vs | RONCHIN A |
| 15 janvier 2011 Ronchin (TOULOUSE forfait) | 21 | ½ FINAL | vs | ½ FINAL |
| | 22 | ½ FINAL | vs | ½ FINAL |
| | 23 | 3 ^{ème} PLACE | vs | 3 ^{ème} PLACE |
| | 24 | FINALE | vs | FINALE |

* Dernière minute : TOULOUSE renonce 4 x 4 , déclare Forfait

| Date et lieu | | Championnat France | 6 x 6 Femme |
|---|----|------------------------|---------------------------|
| 29 janvier 2011 Versailles | 1 | VERSAILLES | vs RONCHIN |
| | 2 | VERSAILLES | vs PARIS |
| | 3 | RONCHIN | vs PARIS |
| 14 février 2011 Paris | 4 | PARIS | vs TOULOUSE |
| | 5 | PARIS | vs VERSAILLES |
| | 6 | TOULOUSE | vs VERSAILLES |
| 26 février 2011 Ronchin | 7 | RONCHIN | vs TOULOUSE |
| | 8 | RONCHIN | vs VERSAILLES |
| | 9 | TOULOUSE | vs VERSAILLES |
| 5 mars 2011 Toulouse | 10 | TOULOUSE | vs RONCHIN |
| | 11 | TOULOUSE | vs PARIS |
| | 12 | RONCHIN | vs PARIS |
| 2 avril 2011 Versailles ou Sévres ou Toulouse ou Lyon | 13 | ½ FINAL | vs ½ FINAL |
| | 14 | ½ FINAL | vs ½ FINAL |
| | 15 | 3 ^{ème} PLACE | vs 3 ^{ème} PLACE |
| | 16 | FINALE | vs FINALE |

| Date et lieu | | Championnat France | National 1 Homme |
|-------------------------------------|----|--------------------|------------------|
| 23 octobre 2010 Versailles B | 1 | VERSAILLES B | vs VERSAILLES A |
| | 2 | VERSAILLES B | vs SEVRES |
| | 3 | VERSAILLES A | vs SEVRES |
| 23 octobre 2010 Paris | 4 | PARIS | vs MULHOUSE |
| | 5 | PARIS | vs BORDEAUX |
| | 6 | MULHOUSE | vs BORDEAUX |
| 23 octobre 2010 Toulouse | 7 | TOULOUSE | vs RENNES |
| | 8 | TOULOUSE | vs RONCHIN |
| | 9 | RENNES | vs RONCHIN |
| 6 novembre 2010 Mulhouse | 10 | MULHOUSE | vs TOULOUSE |
| | 11 | MULHOUSE | vs SEVRES |
| | 12 | TOULOUSE | vs SEVRES |
| 6 novembre 2010 Rennes | 13 | RENNES | vs BORDEAUX |
| | 14 | RENNES | vs VERSAILLES B |
| | 15 | BORDEAUX | vs VERSAILLES B |
| 6 novembre 2010 Versailles A | 16 | VERSAILLES A | vs RONCHIN |
| | 17 | VERSAILLES A | vs PARIS |
| | 18 | RONCHIN | vs PARIS |
| 4 décembre 2010 Sèvres-Anxaumont | 19 | SEVRES | vs RENNES |
| | 20 | SEVRES | vs PARIS |
| | 21 | RENNES | vs PARIS |
| 4 décembre 2010 Bordeaux | 22 | BORDEAUX | vs VERSAILLES A |
| | 23 | BORDEAUX | vs TOULOUSE |
| | 24 | VERSAILLES A | vs TOULOUSE |

| | | |
|---|----|--|
| 4 décembre 2010 Ronchin | 25 | RONCHIN vs MULHOUSE |
| | 26 | RONCHIN vs VERSAILLES B |
| | 27 | MULHOUSE vs VERSAILLES B |
| 5 février 2011 Paris | 28 | PARIS vs VERSAILLES B |
| | 29 | PARIS vs TOULOUSE |
| | 30 | VERSAILLES B vs TOULOUSE |
| 5 février 2011 Versailles A | 31 | VERSAILLES A vs MULHOUSE |
| | 32 | VERSAILLES A vs RENNES |
| | 33 | MULHOUSE vs RENNES |
| 5 février 2011 Bordeaux | 34 | BORDEAUX vs RONCHIN |
| | 35 | BORDEAUX vs SEVRES |
| | 36 | RONCHIN vs SEVRES |
| 2 avril 2011 Versailles ou Sévres ou Toulouse ou Lyon | 37 | ½ FINAL vs ½ FINAL |
| | 38 | ½ FINAL vs ½ FINAL |
| | 39 | 3 ^{ème} PLACE vs 3 ^{ème} PLACE |
| | 40 | FINALE vs FINALE |

| Date et lieu | | Championnat Interrégional |
|---------------------------|----|--|
| | | Zone NORD |
| Aller : 16 octobre 10 | 1 | VERSAILLES A vs VERSAILLES B |
| Aller : 20 novembre 10 | 2 | RONCHIN vs VERSAILLES A |
| Aller : 8 janvier 11 | 3 | VERSAILLES B vs RONCHIN |
| Retour : 19 février 11 | 4 | RONCHIN vs VERSAILLES B |
| Retour : 5 mars 11 | 5 | VERSAILLES A vs RONCHIN |
| Retour : 26 mars 11 | 6 | VERSAILLES B vs VERSAILLES A |
| | | Zone OUEST |
| Aller : 16 octobre 10 | 7 | SEVRES vs RENNES |
| Retour : 26 mars 11 | 8 | RENNES vs SEVRES |
| | | Zone SUD -OUEST |
| Aller : 16 octobre 10 | 9 | TOULOUSE vs BORDEAUX |
| Retour : 26 mars 11 | 10 | BORDEAUX vs TOULOUSE |
| | | Zone NORD - EST |
| Aller : 16 octobre 10 | 11 | MULHOUSE vs PARIS |
| Retour : 26 mars 11 | 12 | PARIS vs MULHOUSE |
| | | PHASE FINALE |
| | 13 | ½ FINAL vs ½ FINAL |
| 9 avril 2011 | 14 | ½ FINAL vs ½ FINAL |
| Mulhouse ou Sévres | 15 | 3 ^{ème} PLACE vs 3 ^{ème} PLACE |
| ou Ronchin ou Lyon | 16 | FINALE vs FINALE |

17) Questions diverses :

Club de SEVRES-ANXAUMONT :

1^{ère}) Pourquoi planifier autant de matchs (pour ce qui concerne l'équipe de SEVRES). Cela fait augmenter le nombre de déplacements (donc plus de dépenses) et cela empêche les joueurs de jouer régulièrement dans le championnat valide qui est quand même important pour que ces joueurs progressent, ce qui est bénéfique pour le volley sourd. Surtout, si nous ajoutons également les compétitions internationales..

Réponse de la CFVBS : Cette année, il y a neuf équipes, l'année dernière il y a en avait dix, peut importe le nombre si c'est dix, onze, douze ou plus, c'est toujours pareil pour le championnat de France. S'il y a trop de matchs, nous pouvons en supprimer dans le championnat Interrégional.

2^{ème}) Pourquoi attendre longtemps avant de choisir les candidats organisateurs ? Il est impossible pour l'organisateur et pour les équipes de prévoir les déplacements à l'avance.

Réponse de la CFVBS : Justement c'est pour cela que nous avons établi des cahiers de charges. Chaque dossier de candidature nous doit être remis avant mi-décembre de chaque année. Le résultat définitif sera donné fin décembre.

3^{ème}) Qui décide le règlement ? Des choses serait à améliorer.... Un groupe pourrait-il y travailler dessus ?

Réponse de la CFVBS : Nous préparons toujours les règlements mais ils ne sont pas définitifs. En effet, c'est lors de la table ronde, chaque année, que les règlements vous sont montrés. Après approbation de ces décisions par vous-même, les règlements sont donc approuvés.

Club de TOULOUSE (HOMME) :

1^{ère}) Concernant la notation des points pour les matchs N2, des clubs en ont été victimes. Des points ont été attribués trop rapidement. Les joueurs Toulousains ont réclamé le changement de ce système de notation de points, bien des mois après. En tant que commissaire, j'admets ne pas avoir surveillé de près l'affichage correcte des points. Il serait bien de trouver une solution concernant les matchs par forfait (points sévères, amendes plus exigées) afin de ne plus revoir ce genre de situation, surtout que le club de Rennes a déclaré trois fois forfait.

Réponse de la CFVBS : C'est un accident de parcours pour la CFVBS depuis que les règlements ont été modifiés l'an dernier. Seul le club de SEVRES a noté «moins d'un point» et non «moins de trois points». Logiquement c'est moins trois points mais il faut suivre le règlement et personne ne prend en compte ces règlements. A la prochaine table ronde, nous maintiendrons l'attribution de «moins de 3 points» par forfait et par match. Nous sommes dorénavant obligés de respecter ces règlements. Il est vrai que le club de RENNES déclare souvent forfait, la CFVBS va étudier sur ce problème afin de proposer des sanctions plus sévères lors de la prochaine table ronde. Quand au club de TOULOUSE, la CFVBS trouve qu'il achète les billets trop rapidement (trois mois à l'avance), il vaut mieux attendre que tous les matchs soient terminés, la CFVBS n'est pas responsable si TOULOUSE a déjà acheté les billets de train.

2^{ème}) J'aimerais éventuellement discuter sur le choix des joueurs titulaires et variants. Car mon équipe de Toulouse s'est retrouvée dans une situation embarrassante lors d'un match, où un bon joueur de l'équipe de Versailles A est joué dans l'équipe de Versailles B et cela a perturbé mon club pour la suite des matchs.

Réponse de la CFVBS : Avant les championnats, l'équipe de Versailles nous a établi la liste des deux équipes de six joueurs titulaires (définitifs), c'est-à-dire que l'un des six joueurs ne peut pas jouer dans l'autre équipe, sauf si ce sont des remplaçants, ils peuvent soit jouer dans l'équipe A ou soit dans l'équipe B. La CFVBS ne peut pas empêcher cela et c'est l'équipe de Versailles qui en est responsable.

3^{ème}) Suite à la situation entre le Président Mr Masson de la FFH et l'ISCD qui n'est pas encore réglée, un de mes joueurs a exprimé, que si Mr Masson ne change pas ses idées, n'aide pas les sportifs sourds, il ne payera pas la licence volley sourd. Ceci pourrait, par la suite, entraîner la fermeture de l'équipe s'il y a des réclamations.

Réponse de la CFVBS : Premièrement, pour les championnats et la Coupe, cela ne change rien pour nous. Mais les victimes sont les joueurs sélectionnés pour l'Equipe de France et la CFVBS et pas les joueurs non sélectionnés pour l'EDF. La CFVBS ne comprend pas pourquoi le sportif sourd en question ne payera pas la licence FFH. Si tous les clubs ferment, la CFVBS disparaîtra aussi, est-ce cela que vous voulez ? Deuxièmement, il s'agit de l'affaire entre la FFH et l'ISCD pour des problèmes de statuts, mais il ne faut pas dire que Mr Masson n'aime pas les sportifs sourds, au contraire, il essaie de trouver des solutions pour rentrer dans le règlement de l'ISCD.

Club de TOULOUSE (FEMME)

1^{ère}) Sur le fait que les volleyeuses jouent beaucoup de matchs dans le nord de la France, il serait bien de trouver une solution adéquate à ce problème, car il est difficile de gérer financièrement tous ces déplacements.

Réponse de la CFVBS : La CFVBS comprend mais ne peut rien faire car le club de TOULOUSE est la seule équipe du sud de la France. Pour les autres clubs, c'est la même situation, ils doivent se déplacer dans le sud, à Toulouse...

2^{ème}) Lors du championnat de France 2010 à RONCHIN, au moment de la remise des coupes, elles ont eu une déception car elles ont reçu une petite coupe qui ne correspondait pas à leur valeur en tant que championnes de France.

Réponse de la CFVBS : La CFVBS, sur place, en fait la remarque. L'organisateur, chargé de l'achat de ces coupes, doit suivre le règlement sur les tailles des coupes des trois premiers clubs. Il ne l'a pas suivi et il l'a reconnu. Aucune sanction dessus n'est indiquée dans le barème des sanctions. La CFVBS fera prochainement le nécessaire pour changer cela et introduire une sanction en cas de non conformité au règlement sur les tailles des coupes.

Club de BORDEAUX :

1^{ère}) Le club demande s'il est possible de jouer les matchs de coupe de France en trois sets au lieu de deux actuellement ?

Réponse de la CFVBS : Suite au nombre important de matchs à jouer en deux jours, les matchs en trois sets ne sont pas jouables par manque de temps. Les matchs en deux sets sont donc toujours maintenus.

2^{ème}) Pourquoi le «tournoi des clubs» n'existe pas ?

Réponse de la CFVBS : La CFVBS en a organisé un il y a deux ans mais cela n'a pas été fait à PARIS et a été obligé de l'annuler.

3^{ème}) Affaire sur les vols de ballons que les clubs doivent respecter et les rendre au propriétaire

Réponse de la CFVBS : La CFVBS n'en est pas responsable, c'est aux clubs de surveiller. Ce sujet sera discuté lors de la prochaine table ronde.

Club de RONCHIN (HOMME)

1^{ère}) Le Championnat par zone ne nous intéresse pas. Nous voulons jouer peu de matchs. Nous aimerions donc jouer contre le club de MULHOUSE.

Réponse de la CFVBS : Tout à l'heure, nous avons effectué le tirage pour l'année 2010-2011. Nous avons voté sur place, RONCHIN restera donc dans la zone Nord avec les 2 clubs de VERSAILLES.

2^{ème}) Nous aimerions que les dates du championnat soient différentes avec celles du championnat volley femmes, car il nous est difficile d'organiser la garde des enfants dans le cas des couples qui jouent au volley.

Réponse de la CFVBS : La CFVBS donne son accord. Si ce sont les mêmes dates, elles seront modifiées.

3^{ème}) Programme à confirmer au moins trois mois à l'avance afin de réserver les billets de trains moins chers sur le site internet

Réponse de la CFVBS : La CFVBS conseille de mieux les acheter au moins deux mois à l'avance par sécurité, il ne faut pas suivre l'exemple du club de TOULOUSE.

Club de RONCHIN (FEMME)

1^{ère}) Besoin de clarté concernant les deux équipes A et B, par exemple, les clubs de VERSAILLES

Réponse de la CFVBS : Il s'agit de la même réponse à la question n°2 du club de TOULOUSE Homme. Par exemple, dans le championnat 4 x 4, la liste des deux équipes de quatre joueuses titulaires (définitives) doit être définie, comme dans le championnat 6 X 6.

2^{ème}) Quelles sont les règles officielles concernant le filet et la ligne centrale ?

Réponse de la CFVBS : La CFVBS va envoyer aux clubs le règlement de la FFVB. Ce sujet sera également discuté lors de la Table Ronde en septembre prochain.

3^{ème}) Est-il possible de supprimer le règlement de forfait pour motif de port d'appareil auditif et de le remplacer par un set perdant ?

Réponse de la CFVBS : Selon le règlement, le port d'appareil auditif est toujours interdit. Cette condition est connue depuis très longtemps. La CFVBS continuera toujours à respecter cette condition dans le règlement et n'y changera rien.

18) Clôture :

Au nom de la CFVBS, le DS remercie les membres présents de leur attention et leur rappelle que la prochaine Assemblée Générale de la CFVBS en 2011 se déroulera un seul après midi et qu'au même endroit aura lieu le Beach volley.

La réunion se termine vers 17h45

Secrétaire de séance

Patrick WAELPUT

Directeur Technique Fédéral

Michel IRDEL